



Innovation citoyenne : le Département des Deux-Sèvres lance l'opération J'aime/J'aide mon asso

vendredi 16 septembre 2022, par [lpe](#)

A vos associations, citoyens, jeunes citoyens ! Cette formule a résonné au sein de la Maison du Département à Niort, jeudi 15 septembre 2022 en présence du monde associatif, lors de la soirée de lancement de l'opération J'aime/J'aide mon asso. *"Associer les jeunes générations à la vie et au développement de notre territoire, c'est l'objectif de cette action de soutien aux associations qui concourent chaque jour à l'éducation et aux loisirs de nos jeunes. Le Ticket Jeune Citoyen est la traduction de notre ambition d'impliquer la jeunesse, de remettre de la citoyenneté et les valeurs qui en découlent au sein de notre société. Il incitera les jeunes à s'engager pour leurs associations, à en cerner le fonctionnement, à prendre goût au bénévolat et plus largement à participer à la vie de la cité. Cela participera à rapprocher les citoyens de leurs associations, les éloignant du simple acte de consommation"*, a déclaré Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, aux côtés de Philippe Chauveau, conseiller départemental en charge de la culture et la lecture et François Gingreau, conseiller départemental en charge du sport.

"Je tiens également à insister sur le rôle essentiel du bénévolat et de ses nombreux bénévoles qui encadrent et font grandir notre jeunesse au sein des associations. Aujourd'hui, l'enjeu est de transmettre le goût du bénévolat aux nouvelles générations", conclut-elle.

Un ticket "Jeune citoyen"

Mis en place dès la rentrée de septembre 2022, le ticket « Jeune Citoyen » a été distribué aux 47500 élèves d'école élémentaire et de collège des Deux-Sèvres. Le concept : " Je suis utile à mon association qui m'est indispensable ". La jeunesse devient ainsi actrice de la bonne santé financière de son association et du déploiement de ses moyens par son adhésion qui déclenche la subvention du Département.

Le ticket "Jeune Citoyen" :

- apporte un soutien aux structures qui concourent à l'éducation et aux loisirs des jeunes ;
- incite les jeunes domiciliés en Deux-Sèvres, du CP à la troisième ou scolarisés en établissements spécialisés, à être acteurs des associations auxquelles ils adhèrent.

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des associations loi 1901 deux-sévriennes proposant une activité culturelle, sportive, d'éducation, de loisirs ou d'initiation à des savoir-faire. Pour en bénéficier, les associations doivent simplement s'inscrire sur monasso79.fr, nouvel annuaire associatif initié par la collectivité. Cette plateforme permettra également de valoriser les activités des associations deux-sévriennes et constituera un véritable catalogue d'information sur l'offre associative départementale pour les Deux-Sévriens.

Chaque jeune, scolarisé en Deux-Sèvres, ne peut utiliser qu'un seul ticket « Jeune Citoyen » d'un montant de **20 euros par an** à destination d'une structure de son choix. Cette dernière se verra ensuite verser une subvention correspondant à la somme des tickets collectés.

Le principe de l'intervention du Département en faveur de chaque association dépendra donc du nombre d'adhérents du CP à la 3e qu'elle prendra en charge pour l'année scolaire 2022-2023.

Coût estimé pour le Département des Deux-Sèvres : 725 000 euros.

Légende photo (crédit Département des Deux-Sèvres) : Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres en compagnie d'Arnaud Leclerc, Dasen, lors de la soirée de lancement du Ticket Jeune Citoyen.